

EUROPEAN EXTERNAL ACTION SERVICE



Managing Director

Department: Africa

Bruxelles, 21/03/2018

eeas.africa.4(2018) 1396084

Mesdames et Messieurs les Pétitionnaires,

La Haute Représentante et Vice-Présidente m'a chargé de répondre à vos courriers de janvier et février 2018. Je vous remercie de votre démarche conjointe avec l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT) d'attirer l'attention de l'opinion publique sur le sort réservé à Monsieur Paulin Makaya, Président du parti "Unis pour le Congo" (UPC), qui apparaît être victime d'une détention arbitraire en République de Congo.

L'Union européenne a suivi et continue de suivre le cas de Monsieur Paulin Makaya, qui après avoir été condamné en juillet 2016 à deux ans de prison ferme aurait dû être libéré le 1er décembre 2017, date de la fin de sa peine de prison. Préoccupés par sa situation, nous continuons de soulever le cas de Monsieur Paulin Makaya avec les autorités congolaises lors des entretiens officiels et nous continuerons à appeler les autorités à pleinement respecter leurs obligations conformément au droit tant international que national en matière de droits de l'Homme.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les pétitionnaires, l'expression de mes salutations les meilleures.

(signé)

Koen VERVAEKE